Vos questions / nos réponses

Arrêter par l'hypnose

Par Profil supprimé Postée le 21/01/2019 21:26

> Quel recours pour arrêter de jouer svp? L'hypnose marché t'elle?

Mise en ligne le 22/01/2019

Bonjour,

vous demandez des conseils pour arrêter de jouer et vous vous demandez également si l'hypnose pourrait vous y aider.

La dépendance aux jeux est d'ordre psychologique c'est à dire, la plupart du temps, rattachée à des perturbations émotionnelles qui prennent racines dans l'histoire de vie de chacun (événements traumatiques, difficultés relationnelles, familiales, professionnelles, mauvaise estime de soi, stress, anxiété, dépression, ennui, ...). On retrouve aussi souvent une recherche d'adrénaline.

La dépendance aux jeux peut rapidement devenir un cercle vicieux engendrant de nombreuses conséquences sur sa vie personnelle. On va jouer pour se « refaire » dans l'espoir de regagner les sommes jouées, perdues.

Généralement, nous orientons les personnes dépendantes aux jeux vers des CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement, de Prévention en Addiction). Ce sont des structures spécialisées dans le traitement des dépendances et où y exerce une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, psychiatres psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, ….. Les consultations y sont gratuites et confidentielles, et ouvertes aux personnes dépendantes aux jeux d'argent.

Ainsi en tant que joueur, vous pourriez y bénéficier d' un accompagnement répondant certainement aux difficultés que vous rencontrez (psychologiques, financières, familiales, ...) et qui vous amène à nous contacter aujourd'hui.

Vous trouverez ci-dessous les cordonnées des CSAPA les plus proches de chez vous.

L'hypnose est un « outil » thérapeutique de plus en plus utilisée dans le traitement des addictions et, entre autre, pour le jeu. Elle aiderait à reprendre le contrôle des pulsions de jeux. Son efficacité varie d'une personne à l'autre. Il convient donc de se faire sa propre opinion par soi-même. Une relation de confiance avec son thérapeute semble avoir un impact positif sur les résultats de cette technique.

De plus, l'hypnose touchant à l'inconscient du patient, il est fortement conseillé de se diriger vers un hypnothérapeute ayant suivi une formation reconnue et validée par l'état.

Nous n'avons pas la possibilité de vous orienter vers un professionnel exerçant ce type de thérapie mais nous vous encourageons à demander conseil auprès de votre médecin traitant, ou des professionnels d'un CSAPA par exemple.

Pour toutes autres questions ou pour une écoute, sachez que nos écoutants sont joignables soit par téléphone, tous les jours de 8h à 2h, au *09 74 75 13 13 soit* par Chat via notre site internet www.joueurs-*info-service.fr*, tous les jours de 14h à 2h.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Addictions France

57, avenue Pierre Sémard
84000 AVIGNON

Tél : 04 90 13 37 50
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Le lundi de 11h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 19h et le jeudi de 8h30 à 19h, mercredi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h
Secrétariat : Le lundi de 11h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 19h et le jeudi de 8h30 à 19h, mercredi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h
Consultat° jeunes consommateurs : La Consultation Jeunes Consommateurs (12-25 ans) se tient à Cavaillon le mercredi de 14h à 17h (au Point Information Jeunesse : 17, place Maurice Bouchet, et à l'Espace Ecoute Jeunes animé : 287 cours Gambetta). Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France

14 rue Coutellerie
13300 SALON DE PROVENCE

Tél : 04 90 55 64 22
Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h, fermé le mercredi
Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h, fermé le mercredi

Voir la fiche détaillée

CSAPA Marseille Etang de Berre - Antenne de Tarascon

Quartier Kilmaine
Centre socioculturel
13150 TARASCON

Tél : 04 90 43 35 86
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 17h, mardi de 8h30 à 17h30, mercredi de 8h30 à 17h, Jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 16h30
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 16h, mardi de 8h30 à 16h0, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 15h00

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Joueurs info service